

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit  
le 1er décembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHE, MM. LIS, LACHAUD, FABER, BOUCHET, BOUTET, COLLE, PAPEAU, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, DUFEIL, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BROTRÉAU, TAP, CABAL, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. me TACQUET par M. BUJARD  
M. PELLETIER par M. MAURELLET

Absents : MM. VIAUD, BOULAN, BERLAND

M. Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 2 JUIN 1978 avait fixé le tarif du caveau dépositaire de ROYAN, en prenant comme base l'indice de la construction du 4ème trimestre 1977 égal à 449, la Commission des Finances, réunie le 24 NOVEMBRE 1978, propose d'actualiser ce tarif en l'indexant proportionnellement à l'écart existant entre cet indice de la construction et celui du 2ème trimestre 1978, dernier indice connu égal à 461.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de la Commission des Finances en date du 24 NOVEMBRE 1978

DECIDE :

- de fixer comme suit à compter du 1er Janvier 1979, le tarif :

	Pour mémoire	
	Ancien tarif	Nouveau tarif
	DCM du 2/6/78	

- par jour les deux premiers mois	1,50 F	1,55 F
- par jour les mois suivants	3,00 F	3,10 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

L'Adjoint Délégué,



78163

/MCB  
Objet

TARIF DU CAVEAU  
DEPOSITAIRE

DATE DE CONVOCATION

27 novembre 1978

DATE D'AFFICHAGE

27 novembre 1978

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27

Nombre de présents ..... 22

Nombre de votants ..... 24

